

Attestation de conformité

Certificate of Conformity

N°1615/B/1/09/071005IC-2

délivrée à

HaslerRail AG
Freiburgstrasse, 251
3018 Bern
Suisse

par
Belgorail

qui certifie que le constituant de la TELOC 2500 :

ENREGISTREUR

**enregistreur de données du TELOC2500 5.2620.xxx/xx équipé au minimum d'une
carte CROCA implémentant les fonctionnalités du système de répétition des signaux
MEMOR**

est conforme à l'Arrêté Ministériel du 20/06/2008 portant adoption du cahier des charges du matériel roulant.

Cette attestation ne couvre pas l'intégration de l'enregistreur produit par HASLERRAIL dans un véhicule, cette intégration devant faire l'objet de vérifications complémentaires, comme spécifié dans le rapport d'évaluation 071005IC-RAP-EVAD-1X, à la demande du constructeur de l'engin ou de l'opérateur ferroviaire concerné. Le bon fonctionnement de ces cartes ne peut être garanti que dans le respect des instructions de montage établies par HASLERRAIL.

Date de délivrance : 16/11/2009

Validité : 15/11/2012

Le directeur


ir J-M Dupas

